

L'an mil neuf cent quatre-vingt-treize, le samedi 25 Septembre, à 9 H 40, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé, en cinquième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale.

----- ETAIENT PRESENTS -----

- Gilbert ANNETTE - Gabrielle FONTAINE - Michel CHAN -LIAT - Camille SUDRE - Mickaël NATIVEL - René LAI-HONG-TING - Sudel FUMA - Ismaël MOULLAN - Gabriel ARMOUDOM - Alain ARMAND - Jean-Max NATIVEL - Daniel TOUSSAINT - André BOURGIN - Patrick VERGUIN - Rémy MASSAIN - Emmanuel HOARAU - Elio LEBON - Gervais VIGNE - Jean IVOULA - René LIN-TENG-SHEE - Hervé MAGAMOOTOO - Michel TAMAYA - Jean HOAREAU - Russel HOAREAU - Edith NALEM - Dominique RIVIERE - André PADEAU - Mathilde JUNOT - Jean-Claude SAUTRON - Firmin LACPATIA - Erick EGOLFF - Brice PAUVREZE - Jean-Paul CLAIN - Luçay MAILLOT - Armand IGNACE - Françoise MOLLARD - Philippe LAUDE - René-Paul VICTORIA - Marc GERARD.

M. Daniel TOUSSAINT, 13ème Adjoint au Maire est arrivé pendant l'examen du Rapport n° 93/5-02 à (10 H 06).

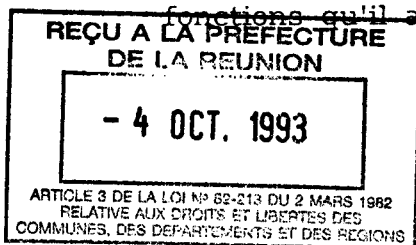
----- ETAIENT REPRESENTES -----

Gilbert GERARD.....par Gabrielle FONTAINE  
Gabriel ARMOUDOM.....par Sudel FUMA \*  
\* du rapport n°93/5-03 (10H45) au rapport n°93/5-14 (11H36)

Les autres Conseillers absents étaient non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article 52 de la même Loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. M. Michel TAMAYA a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



P/ LE MAIRE  
1ère Adjte Gabrielle FONTAINE

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le **1 OCT. 1993** et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 39 sur 55 à l'ouverture de séance.